



Obtenir une certification grâce à son expérience.

Notre accompagnement consiste à vous guider **tout au long de l'élaboration de votre dossier (livrets 1 et 2)** sur le plan de méthodologique, administratif et technique.

Un premier rendez-vous **gratuit et sans engagement** est fixé avec un consultant pour analyser votre demande et valider la pertinence de la démarche VAE au regard de la problématique présentée

## DÉROULEMENT

### OBJECTIFS

Permet de faire reconnaître votre expérience (professionnelle, personnelle) afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle figurant dans le Répertoire National de Certifications Professionnelles.

### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne, quels que soient l'âge, la nationalité, le statut et le niveau de formation, qui justifie d'au moins 1607 (continu ou non) en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

### DURÉE

- 24 heures de VAE dont 16 heures d'entretien individuel et 8 heures de recherches et de rédaction accompagnées.

### COÛT DE LA PRESTATION

- 1 800 euros ( finançable CPF)



### MODALITÉS DE LA FORMATION

- Présentiel et distanciel, en individuel

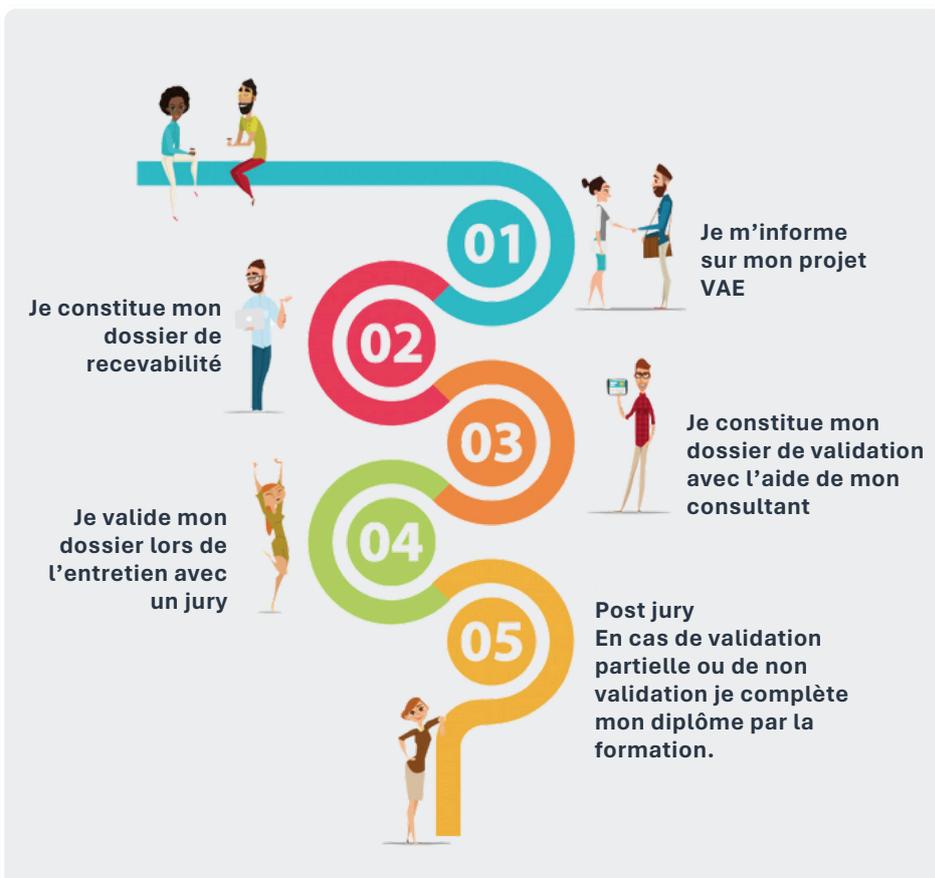
### CONTACT

**Fabienne GLOSSET**, consultante sénior  
**Cécilia VALLOT**, psychologue du travail  
[contact@accords-majeurs.fr](mailto:contact@accords-majeurs.fr)

**09.78.80.71.40**

**Accords Majeurs**

7 boulevard Rembrandt | 21000 Dijon



### RÉALISATION DU LIVRET 1 (RECEVABILITÉ)

- **1er entretien** : accueil, contractualisation, explication de la démarche
- **2ème entretien** : vérification du livret 1 de recevabilité

A l'issue de cet échange et après montage de votre dossier administratif et financier, l'accompagnement démarre selon le programme d'accompagnement VAE ci-après :

### RÉALISATION DU LIVRET 2

- **1er entretien** : exploration des activités, compétences et emplois, en rapport avec le référentiel du diplôme visé
- **2ème entretien** : analyse descriptive des activités, compétences et emplois
- **3ème au 6ème entretien** élaboration du dossier par le candidat et documents de fin
- **7ème entretien** : préparation orale au jury de certification

### Quelques chiffres de 2014 à 2024...

- 97%** de taux de réussite (6 validation totale et 1 validation partielle)
- 100%** de satisfaction / **100 %** de recommandation
- 7** candidats accompagnés entre 2014 et 2024
- 0** abandon au cours de ces accompagnements.

